



# NETTOYANT DIÉLECTRIQUE SÉCHAGE MOYEN

## DIELEC DS

### PROPRIÉTÉS

- Préparation à base d'une association d'hydrocarbures aliphatiques purifiés conditionnée en aérosols
- Non émulsionnable et non miscible dans l'eau, miscible dans les solvants pétroliers.
- Ne contient pas de benzène (teneur résiduelle inférieure à 0.1% ), toluène, xylène, n-hexane, solvants chlorés ou autres dérivés halogénés.
- Pouvoir nettoyant élevé et une rigidité diélectrique du produit actif = 29000 volts NFC 27221
- Ne provoque pas la corrosion des métaux et alliages légers.
- Fortement nettoyant, dissout les salissures, huiles, graisses d'origines diverses et autres contaminations grasses présentes sur les surfaces.
- Permet le dégraissage de pièces mécaniques, surfaces peintes, matériels électriques et électromécaniques, équipements téléphoniques, éclairage public.

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	Liquide fluide
. MASSE VOLUMIQUE	775 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D'ECLAIR	41 °C coupe fermée
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair supérieur à 21°C et inférieur à 55 °c Point d'ébullition supérieur à 35 °c. Classe A2
. ODEUR	Faible de solvant
. COULEUR	Incolore

### MODE D'EMPLOI

Pour des raisons de sécurité et bien que la rigidité diélectrique soit supérieure à 25000 volts, prendre la précaution de mettre le matériel HORS TENSION.

- Utilisation : MULTIPositions.
- Pulvériser directement sur les parties à nettoyer ou sur un chiffon sec et non pelucheux ou à l'aide du tube prolongateur pour les endroits précis ou difficiles d'accès.
- Selon le cas, laisser agir quelques instants et terminer le nettoyage à l'aide d'un souffleur ou d'un jet d'air comprimé sec, et vérifier le séchage complet avant de remettre le matériel sous tension.

### CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE



H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conservé et utilisé à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conservé hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

- Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.
- Utilisation **HORS TENSION**.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

**PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.**  
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

